

Installations illégales sur les berges lagunaires Cinq ministres pour sensibiliser les populations à déguerpir

Les populations installées anarchiquement sur les berges lagunaires d'Abokicodji, Dédokpo et Gbogbanou ont reçu, dans la soirée du mardi 28 novembre dernier, la visite d'une délégation des ministres de l'Environnement, de la Sécurité, de la Santé, de la Famille et de l'Habitat. Accompagnés du préfet de l'Atlantique-Littoral et des chefs d'arrondissement desdits quartiers, ils sont allés porter aux citoyens qui occupent illégalement les domaines publics, le message du chef de l'Etat visant à viabiliser ces sites pour le bonheur de chacun et de tous. L'objectif de cette ultime démarche de sensibilisation des autorités est de les amener à quitter les lieux d'eux-mêmes.

Julien Godfroy AHOUANSE (Stagiaire)

Le plan d'urbanisation des quartiers Abokicodji, Dédokpo et Gbogbanou a prévu la mise en valeur des berges du lac Nokoué sur lesquelles s'ouvrent ces localités. Des domaines publics ont été, à cette fin, réservés pour recevoir des infrastructures appropriées. Mais depuis plusieurs années, des citoyens ont pris d'assaut ces sites, malgré les nombreuses mises en garde des autorités et les plaques déposées çà et là pour indiquer qu'il s'agit de domaines publics. « Vous n'êtes pas des animaux. Nous devons vous informer de l'intention du gouvernement de mettre en valeur ces domaines publics », leur a indiqué le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Collectivités locales. Et Edgard Charlemagne Alia de renchérir : « Nous ne voudrions pas utiliser la force quand bien même nous avons le pouvoir de le faire. Aussi vous prie-je de respecter ce que nous nous sommes dit, depuis bien-

tôt six mois, pour le bien de chacun et de tous ». Abondant dans le même sens que lui, le ministre de l'Environnement a expliqué que le gouvernement aurait pu aller par la force, mais a estimé qu'il faut encore faire un travail de sensibilisation pour discuter avec tous ceux qui vivent dans ces lieux afin qu'ils s'approprient à partir d'eux-mêmes. Dans l'ensemble, les propos des ministres sont clairs : les populations ne peuvent pas continuer à habiter ces berges lagunaires et ce d'autant plus qu'aucune condition d'hygiène et de salubrité n'y est respectée. Cela expose les enfants au paludisme et aux maladies endémiques. Voilà ce qui justifie, dans cette délégation, la présence du ministre de la Santé, Flore Gangbo et de la Famille, Guécadou Bawa pour parler aux populations. De retour au ministère de l'Environnement, les autorités ministérielles ont fait un point de presse pour expliquer que la situation s'est considé-

rament améliorée sur le terrain depuis la visite du ministre de l'Environnement. Beaucoup ont compris et ont vidé les lieux. Cependant, certains récalcitrants continuent de louer leurs habitations et d'autres construisent carrément de nouvelles cases refusant ainsi de prendre la mesure des avertisse-

ments des pouvoirs publics. Ils s'exposeront aux déconvenues de ces exposés, car après cette dernière visite de sensibilisation, place sera donnée sans délai à l'action pour viabiliser ces berges lagunaires, a expliqué la délégation ministérielle.

Qui drague le sable à l'entrée du chenal de Cotonou ?

Cela ne fait pas un mois que l'Etat, en remplacement du sable marin, a autorisé l'exploitation du sable des plans d'eau. L'accord a été donné à 21 promoteurs intervenant dans le secteur. Les endroits autorisés à Cotonou sont : Agbato à la sortie du chenal, Bagbodji et Ahouansori. Malheureusement, à la visite des berges lagunaires, les ministres ont constaté avec consternation qu'une bonne partie du sable drainé provenait de l'entre chenal du côté du nouveau pont où toute activité de dragage est pourtant interdite suivant les clauses du contrat signé avec le ministère des Mines de l'Énergie et de l'Eau. Selon les explications du chef du 4^e arrondissement qui conduisait la délégation depuis Abokicodji, plus de 40 barques sortent, la nuit, remplies de sable, de cette partie de la lagune. Cette activité louche peut nuire dangereusement à certaines infrastructures installées de ce côté, où la mer et la lagune se rencontrent. Le nouveau pont pourrait y prendre un sérieux coup.

JGA

Cherté des communications au Bénin Pourquoi les opérateurs GSM bafouent-ils l'autorité du chef de l'Etat ?

A l'occasion de la célébration de la fête nationale, le 1^{er} août dernier, le chef de l'Etat, le président Boni Yayi, avait annoncé la réduction des prix des produits et services GSM au Bénin. Et nombreux sont les Béninois qui ont cru qu'effectivement les coûts des communications devaient connaître une baisse sensible. Faux ! Les opérateurs GSM ont contourné cette décision du président de la République en réduisant les prix des cartes SIM et autres. Pourquoi les opérateurs GSM s'obstinent-ils devant la décision du chef de l'Etat qui exige une baisse de 20 à 30% des coûts de communication ?

Par Valentin SOVIDE

La question préoccupe nombre de Béninois et particulièrement la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) dont le président, Romain Abilé Houéhou, a donné hier mercredi 29 novembre, à la Maison des médias à Cotonou, une conférence de presse. Une rencontre qui s'est intéressée à l'inobservance de la décision du chef de l'Etat. Une décision salutaire dont l'effectivité devrait intervenir depuis la fin du mois de septembre 2006 n'est toujours pas une réalité jusqu'à ce jour. Pour la ligue, en lieu et place, ce sont des artifices qui sont utilisés par les opérateurs GSM pour tromper la vigilance des consommateurs à travers des tombolas organisées à tour de bras, des réductions des prix des cartes, etc. Pour Romain Abilé Houéhou, le gouvernement du président Boni Yayi n'est pas resté insensible à la souffrance des consommateurs et s'est investi dans la recherche des solutions appropriées. En effet, les séances de travail hardies tenues du 19 mai au 26 juillet dernier sous l'égide du ministre en charge de la Communication et du conseiller technique du chef de l'Etat aux télécommunications ont permis d'arriver à la signature d'un protocole d'accord le 28 juillet entre gouvernement et opérateurs GSM. Ledit protocole a servi de fondement au chef de l'Etat pour annoncer dans



Romain Houéhou,
président LDCB

son discours à la nation du 31 juillet, la réduction de l'ordre de 20 à 30%. Alors, face à l'inobservance de cette décision du premier magistrat du pays par les opérateurs GSM, indique Romain Abilé Houéhou, pour restaurer l'autorité de l'Etat qui venait une fois encore d'être bafouée, le ministre Venance Gnigla a rencontré les opérateurs GSM le vendredi 24 novembre dernier.

Au cours de cette rencontre à laquelle la LDCB a pris part, le ministre de la Communication a lancé un ultimatum aux opérateurs GSM de s'exécuter d'ici au 15 décembre au plus tard sous peine de sanctions appropriées.

Le président de la LDCB ignore encore quelle forme prendront ces sanctions surtout quand on sait que dans quelques jours, le président de la République devra procéder devant le parlement au bilan sur l'état de la nation.

Quel bilan le président Boni Yayi présentera prochainement donc sur le GSM ?

En tout, face à la mauvaise volonté des opérateurs GSM, d'améliorer le rapport qualité-prix et de réduire le coût de la communication, les responsables de cette association de consommateurs menacent de lancer très prochainement un mot d'ordre de boycott à tous les utilisateurs de GSM.

Par ailleurs, faisant d'une pierre plusieurs coups, Romain Houéhou a déploré la situation de délestage que subissent actuellement les Béninois et qui aurait pu être évitée. Il en a aussi profité pour avertir les uns et les autres des dangers encourus face aux produits impropres à la consommation déversés sur le territoire béninois à la veille des fêtes de fin d'année.

Editorial

Wilfried L. HOUNGBEDJI

Bons points pour la moralisation

On en a toujours rêvé, on est sur le point de l'obtenir. La moralisation de la vie publique qui est la même pour tous, qui ne fait pas de différence entre poussins et poulets, qui ne distingue pas les frotins des gros poissons. Oui, pour être efficace, la moralisation de la vie publique doit se mener avec la même diligence pour tous. Autrement, on aurait conduit une moralisation bâclée et sélective, faisant la part belle aux « grands » qui, dès lors, apparaîtraient définitivement comme des intouchables. La façon avec laquelle Barthélemy Agnan avait su se tirer de l'affaire Titan était préoccupante et tous les observateurs s'étaient demandé, à juste titre, si ladite affaire n'était qu'un misérable pétard mouillé, une cabale destinée à nuire à la renommée d'un homme qui génaît et qu'on voudrait affaiblir ou mettre définitivement hors d'état de nuire.

De fait, depuis que le nouveau pouvoir s'est installé, il semble avoir décidé de montrer à l'opinion que l'impunité n'est pas une fatalité. Ainsi, si pendant de longues années, nous avons assisté à un mutisme coupable de l'Etat qui, même cocu, s'enhardissait d'embrasser et de porter en triomphe les auteurs de sa douleur, de ses souffrances, tel ne semble plus être le cas. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui hier, intouchables, liment aujourd'hui ou ont déjà limé leurs dents contre les barreaux de nos prisons. Toutes choses qui devraient faire peur aux éventuels prétendants à une nouvelle saignée de l'Etat. Si ces arrestations qui se multiplient confirment la volonté du gouvernement de lutter contre la mauvaise gouvernance et l'impunité, elles ne constituent pas moins un engagement à mieux faire qu'il prend tacitement.

La moralisation de la vie publique est en marche et il faut simplement saluer cette nouvelle dynamique. Saluer notamment la Brigade économique et financière qui, sans désespérer, est à pied d'œuvre pour nettoyer les écuries d'Augias. Et Dieu sait si le pays en compte de nombreuses. Précisément parce qu'elles sont nombreuses, la traque devra être permanente pour que les bons points qu'engrange actuellement la moralisation de la vie publique soient capitalisables. Puis, au-delà des morceaux non négligeables que constituent les Barthélemy Agnan et autres, il va falloir, sans délai, étendre résolument la lutte à la classe politique qui compte aussi de nombreux pervers. C'est à ce prix que la moralisation de la vie publique aura de sérieuses chances d'aboutir.

Dans le même temps, la vague qui se déchaîne actuellement doit être perçue par les nouveaux princes comme un sérieux avertissement. Ils doivent savoir que l'appartenance à un régime n'est pas une couverture éternelle pour échapper à la loi. Car, la moralisation dont la nasse s'est plus que jamais déployée ne ratera rien sur son passage...

Passation de service à la SBEE Luc da Matha Santanna veut vaincre le délestage

Luc da Matha Santanna a pris les rênes de la Société béninoise d'énergie électrique, hier après-midi au Centre de santé de la SBEE. La cérémonie de passation de service entre l'ancienne et le nouveau DG de la SBEE était pour l'un et l'autre l'occasion d'aborder la question de la crise énergétique que connaît actuellement le Bénin.

Claude Dagba (stagiaire)

Célestine Adjanoahou quitte la tête de la SBEE au moment où le Bénin est confronté à une crise énergétique persistante. Son bilan révèle qu'elle a essayé de résoudre cette crise notamment en dotant la SBEE d'un groupe d'une capacité de 10 mégawatts. Consciente que cette solution ne peut venir à bout de la crise de façon durable, elle se réjouit tout de même d'avoir pu, en près de trois ans, mener à la tête de la SBEE, diverses actions qui, toutes, ont contribué à redorer son

blason. Il s'agit, entre autres, du renforcement des capacités du personnel, de la définition d'une nouvelle stratégie de gestion financière, de l'augmentation du taux de couverture du pays en électricité et de l'ouverture de nouveaux guichets à travers le pays.

Le nouveau directeur général, Luc da Matha Santanna, a salué Célestine Adjanoahou pour son action positive et a pris la mesure des défis qui sont désormais les siens. Le premier est bien entendu la résolution définitive de la crise énergétique actuelle qui, selon lui, met l'économie béninoise à rude épreuve. Il s'est donc engagé à tout mettre en œuvre pour que ces coupures intempestives d'électricité ne soient bientôt qu'un souvenir. Il s'appuiera en priorité sur son personnel dont il s'engage par ailleurs à renforcer les capacités afin, a-t-il dit, de « faire de la SBEE un puissant instrument de développement de notre économie ».



Echanges de documents lors de la passation de service